Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20111103-2011_A133-DE
Date de signature : -
Date de réception : 17/11/2011

Acte rendu exécutoire par application des formalités de télé-transmission au Contrôle de Légalité

communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2011_A133

OBJET : Ressources - Budget - DM -Décision Modificative n°1 - 2011 - Budget SPANC

Le 3 novembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 27 octobre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BOULAN Michel – BOYER Michel - BRAMI Helliot – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHEVALIER Eric – CHORRO Jean – CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges – CURINIER Erick - DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DEMENGE Jean – DESCLOUX Odette – DEVAUX Pierre - DILLINGER Laurent – DRAOUZIA Dahbia – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – GACHON Loïc - GARCIA Daniel – GARÇON Jacques - GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSDEMANGE Gérard – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HAMARD-OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – JONES Michèle – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danièle - LOUIT Christian - MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MATAS Henri – MAURET Jacques – MAURICE Jany – MERGER Reine – MERSALI Malik - MICHEL Claude – MICHEL Marie-Claude – MOINE Anne – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – MUSSET Alain – NICOLAOU Jean-Claude – OLLIVIER Arlette – ORCIER Annie – PAOLI Stéphane – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Marc – PERRIN Jean-Claude – PIERRON Liliane – PIN Jacky – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – RIVET-JOLIN Catherine – ROUARD Alain - ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jaques – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TERME Françoise – TONIN Victor – TRINQUIER Noëlle – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à ROUGIER Jacques – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BENON Charlotte donne pouvoir à MERGER Reine – BRUNET Danièle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à PIERRON Liliane – CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre – DECARA Yannick donne pouvoir à DILLINGER Laurent - DEVESA Brigitte donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à GERACI Gérard – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à MATAS Henri – FOUQUET Robert donne pouvoir à BERNARD Christine – GALLESE Alexandre donne pouvoir à PAOLI Stéphane – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à TONIN Victor – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à GARÇON Jacques – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BRAMI Helliot – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – SANGLINE Bruno donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude – VILLEVIEILLE Robert donne pouvoir à BELLUCCI Angélique

Etai(en)t excusé(es) sans pourvoir : BARBAT-BLANC Odile – BORDET André – BOUTILLOT Guy – FILIPPI Claude – GOURNES Jean-Pascal – GUEZ Daniel

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Régis MARTIN donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

02_1_05

Direction Générale des Services Administratifs
Direction des Finances
02_1_05_DIRFIN_c031111

CONSEIL DU 3 NOVEMBRE 2011

Rapporteurs : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
Monsieur Régis MARTIN

Objet : Budget-DM - Décision Modificative n°1 – Budget SPANC 2011
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver la Décision Modificative n°1 relative au Budget SPANC 2011 afin de procéder à des ajustements et régularisations.

Exposé des motifs :

Pour rappel :

Le 10 décembre dernier le Conseil de Communauté a adopté le budget annexe SPANC pour l'année 2011.
Le 30 juin dernier, le Conseil de Communauté a adopté le Budget Supplémentaire pour le budget annexe SPANC.

Afin de tenir compte des évènements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, il existe, outre le Budget Supplémentaire, des décisions modificatives.
Celles-ci permettent d'ajuster les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget.

Le service revoit ses prévisions budgétaires par le biais de virements de crédits et augmente ses demandes en matières d'études et recherches (+17 000€).
Il prévoit également une hausse des recettes de redevances d'assainissement de 11 000 €.

IMPUTATION				LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
ligne	chapitre	fonction	nature		Dépenses	Recettes
Dépenses						
7022	011		617	Etudes et recherches	17 000,00	
7023	011		6281	Concours divers	-1 000,00	
5005	012		633	Impôts et taxes sur rémunérations	-1 000,00	
5016	012		648	Autres charges de personnel	-2 000,00	
5017	67		678	Autres charges exceptionnelles	-2 000,00	
Recettes						
5018	70		7062	Redevances d'assainissement		11 000,00
				TOTAL	11 000,00	11 000,00

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11 relatif aux modifications pouvant être apportées au budget par l'organe délibérant,
VU la délibération n°2010_A176 du Conseil Communautaire du 10 décembre 2010 relative au vote du Budget Primitif du budget annexe du SPANC 2011,
VU la délibération n°2011_A066 du Conseil Communautaire du 30 juin 2011 relative au vote du Budget Supplémentaire 2011,
VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 septembre 2011.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la Décision Modificative n°1 du Budget annexe SPANC 2011, par nature, tel qu'elle vous est présentée.

2011_A133

OBJET : Ressources - Budget - DM -Décision Modificative n°1 - 2011 - Budget SPANC

Vote sur le rapport :

Inscrits	144
Votants	138
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	138
Majorité absolue	70
Pour	138
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

16 NOV. 2011